

Humour publicitaire

Date : 5 octobre 2013

Extrait du marché de « création et lancement d'un gentilé pour l'Ille-et-Vilaine », passé par le Conseil général avec la SARL unipersonnelle GFT représentée par Monsieur Jacques Delanoë :

« Une telle démarche suscitera nécessairement des réactions dans les médias et sur les réseaux sociaux. Le prestataire devra participer à l'amplification du « buzz » positif mais aussi intervenir et à titre de conseil et directement dans le cas d'un « buzz » négatif »

Ça prouve bien qu'à un moment ou à un autre, on a dû se faire buzzer quelque part. ;-)